

## INSTANCES ET COMITES HÔPITAL PRIVÉ ARMAND BRILLARD

### Rôle stratégique

Sigle	Nom	Rôle et composition
CODIR	Comité de direction	Le CODIR est composé du Directeur, du DOP, de la DSI, du DRH et de la RAQ. Il se réunit une fois par semaine et permet de faire le point sur l'activité de l'établissement, les résultats financiers et sur l'avancement des différents projets.
CME	Conférence médicale d'établissement	la CME est composée des médecins de l'établissement, des membres du CODIR, des pharmaciens et des membres de la cellule qualité et gestion des risques. Elle donne son avis sur les prévisions annuelles d'activité. Elle fait le point sur les différents projets et participe à l'évaluation des pratiques médicales. Elle présente de nouveaux projets et documents.
COFIL qualité/ Commission EPP	Comité de pilotage qualité	Le COFIL qualité est chargé de superviser la mise en œuvre de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de coordonner les vigilances et la gestion des risques au sein de l'établissement sous la responsabilité du Directeur et du Président de CME. Il est composé du Directeur, du DOP, de la DSI, de la RAQ, de la coordinatrice des vigilances, de médecins et pharmaciens. Il se réunit 1 fois par mois. 2 fois par an, le COFIL qualité anime la Commission des Evaluations des Pratiques Professionnelles pour assurer le suivi des EPP et valider les demandes de nouvelles EPP. Le COFIL qualité pilote la Commission d'identitovigilance et les Revues de Mortalité Morbidités

**Rôle organisationnel et cellule ou référent opérationnel associé**

Sigle	Nom	Composition	Rôles	Cellule/référent opérationnelle
CODIRE	Comité de direction élargi	Membres du CODIR et les cadres de l'établissement	Le CODIRE se réunit 1 fois toutes les 3 semaines. Il permet de diffuser les informations relatives à l'activité, à l'établissement et aux projets en cours.	Réunions de service
Réunions de Cadres		DSI et Cadres de soins	Ces réunions se déroulent 2 fois par mois. Elles permettent d'organiser les gardes, résoudre les problématiques de la semaine, communiquer les informations nécessaires et échanger sur les projets en cours.	
Comités de services		Professionnels du service, membres du CODIR et de la cellule qualité et gestion des risques.	Les Comités de service sont présidés par un médecin référent en collaboration avec le cadre du service. Ils se réunissent une fois par trimestre pour faire le point sur les résultats de l'activité et sur les projets du service. Le plan d'action du Comité est remis à jour à chaque réunion.	Groupes de travail
COVIR	Comité des vigilances et des risques	Médecins, pharmaciens, cadres de soins, membres du CODIR et de la cellule qualité et gestion des risques	Le COVIR coordonne les vigilances sanitaires, assure la veille réglementaire et prévoit un programme de gestion en systématisant le signalement et le traitement des événements indésirables. Il contribue au développement de la culture qualité au sein de l'établissement.	Cellule GERIMED, référents risques et vigilants et Coordinatrice des vigilances
CSTH	Comité de sécurité transfusionnelle et d'hémovigilances	Médecins, pharmaciens, cadres de soins, membres du CODIR et de la cellule qualité et gestion des risques	Le CSTH contribue à l'amélioration de la sécurité des patients qui sont transfusés dans l'établissement. Il veille à la mise en œuvre des règles et procédures d'hémovigilance.	Référent hémovigilant Coordinatrice des vigilances
CLIN	Comité de lutte contre les infections nosocomiales	Médecins, pharmaciens, cadres de soins, membres du CODIR et de la cellule qualité et gestion des risques, soignants	Le CLIN est chargé de la lutte contre les infections nosocomiales et infections associées aux soins au sein de l'établissement, notamment par l'élaboration et la mise en œuvre de recommandations de bonnes pratiques d'hygiène et l'information/formation aux professionnels	EOH (équipe opérationnelle d'hygiène hospitalière)

COMEDIMS	La Commission du Médicament et des Dispositifs Médicaux Stériles	Médecins, pharmaciens, cadres de soins, membres du CODIR et de la cellule qualité et gestion des risques	Conformément à la réglementation, le COMEDIMS participe à la définition de la politique du médicament et des dispositifs médicaux stériles à l'intérieur de l'établissement. Il supervise le Comité anti-infectieux	Commission des fluides et CAI (Commission des anti-infectieux)
CLUD	Comité de lutte contre la douleur	Médecins, pharmaciens, cadres de soins, membres du CODIR et de la cellule qualité et gestion des risques, soignants	Le CLUD vise à améliorer la prise en charge de la douleur. Il est force d'analyse, de proposition, de validation, de coordination et de communication vis-à-vis du public et des professionnels. Il aide au développement de la formation continue et à la mise en place de plans d'amélioration de la qualité pour l'évaluation et le traitement de la douleur.	Référentes douleur
CLAN	Comité de liaison en alimentation et nutrition	Médecins, diététicienne, pharmaciens, cadres de soins, professionnels hôteliers membres du CODIR et de la cellule qualité et gestion des risques, soignants	Le CLAN est une instance consultative en lien avec la CME. Il a pour mission d'améliorer la prise en charge nutritionnelle des patients et des résidents et la qualité de l'ensemble de la prestation alimentation-nutrition. Cette instance a un rôle de conseil en alimentation et nutrition et coordonne les actions des professionnels.	Diététicienne
CANP	Commission des Admissions et Consultations non Programmées	Médecins, Cadres de soins, membres de la direction, soignants	La CANP propose des solutions consensuelles afin de permettre, dans les meilleures conditions possibles, l'hospitalisation non programmée des patients se présentant dans l'établissement	Groupes de travail
COUV	Commission de l'organisation des Urgences Vitales	Médecins, Cadres de soins, membres de la direction, soignants	La COUV est composée de professionnels pluridisciplinaires qui élaborent, rédigent et évaluent ensemble l'organisation des Urgences vitales dans l'établissement. Les projets sont ensuite mis en œuvre par des groupes de travail. Elle se réunit 3 fois par an.	IDE référente

CHSCT	Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail	Direction, salariés élus par le CE, médecin du travail, responsable technique	Le CHSCT exerce une mission de prévention, d'analyse, d'inspection et d'amélioration en matière d'hygiène, de conditions de travail et de santé pour les salariés.	Médecine du travail
CE	Comité d'entreprise	Direction, salariés élus par l'ensemble de l'établissement	Le comité d'entreprise possède des attributions sur le plan économique et social (organisation et marche de l'entreprise, conditions de travail, formation professionnelle, apprentissage...) mais également en matière culturelle. Plusieurs fonctions attribuées au comité découlent de ces différents champs de compétences.	
DP	Délégués du personnel	Direction, salariés élus par l'ensemble de l'établissement	Les DP sont les porte-paroles de tous les salariés de l'établissement. Ils effectuent le dialogue avec la direction.	
CDU	Commission des Usagers	Représentants des usagers, médecins, membres du CODIR, professionnels RH et membres de la cellule qualité et gestion des risques	La CDU veille au respect des droits des usagers, facilite leurs démarches et contribue par ses avis et recommandations à l'amélioration de la politique d'accueil et de la prise en charge des usagers et de leurs proches. Cette commission peut être saisie par les usagers sur demande écrite adressée au Directeur de l'établissement	Représentants des usagers
C. Ethique	Comité Ethique	Médecins, professionnels de l'établissement (soignants et non-soignants), cadres de soins, membres du CODIR et de la cellule qualité et gestion des risques.	Le Comité Ethique a pour mission d'identifier les problèmes éthiques rencontrés dans l'établissement, de recevoir les attentes des professionnels sur les problèmes d'éthique, de proposer des échanges, des débats et une réflexion sur les problèmes rencontrés, de diffuser en interne des réflexions et des propositions de travail, de promouvoir la bientraitance, de créer des valeurs partagées et un travail commun	Groupes de travail Représentants des Usagers
C. Dév. Durable	Comité de développement durable	Directeur opérationnel, professionnels soignants et non soignants	Le C. dév. Durable assure le suivi des engagements pris relatifs au respect de l'environnement et à la qualité de vie au travail et communique sur ses projets au sein de l'établissement	Groupes de travail